

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

" Pour la restauration des espérances "

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

C'EST en substance ce qui ressort de l'allocution du président du Sénat, Lucie Milebou Aubusson-Mboussou, prononcé hier à l'occasion de la présentation des vœux au couple présidentiel. Une cérémonie qui s'est déroulée en visioconférence, restrictions du Covid-19 oblige. Après les traditionnels vœux, la présidente du Sénat n'a pas manqué de revenir sur les faits marquants de l'année écoulée. " L'assistance apportée par l'État, et votre investissement personnel, en faveur de nombreux citoyens, ont permis d'atténuer, les affres de cette tragédie sanitaire. Mais, 2020 aura été, aussi marquée par la promotion dans notre pays, d'une femme comme chef de gouvernement, nous hissant ainsi, sur le

podium, des trois pays en Afrique subsaharienne où la parité en politique est la plus importante", s'est félicitée Lucie Milebou Aubusson-Mboussou.

Avant de proposer au chef de l'État, Ali Bongo Ondimba des secteurs devant retenir son attention au seuil de cette nouvelle année. "(...) Nous formulons le vœu que 2021 soit une année de restauration de nos espérances; cela passe, entre autres par l'accélération de la diversification et l'industrialisation de notre économie; le renforcement de la lutte contre l'enrichissement illicite et la corruption; l'amélioration des politiques de formation des jeunes, surtout dans les emplois déficitaires; la poursuite de votre engagement contre les changements climatiques et la conservation de la biodiversité", a-t-elle insisté. Non sans réaffirmer le soutien de son institution au premier magistrat gabonais.



La présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson-Mboussou, présentant les vœux au couple présidentiel.

"Pour un dialogue franc et permanent"

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

LES confessions religieuses n'ont pas été oubliées dans cette présentation de vœux au couple présidentiel. Le nouvel archevêque de Libreville, Mgr Jean-Patrick Iba-Ba s'est exprimé au nom des Hommes de Dieu, issus des principales religions. Tout en formulant les traditionnels vœux de santé et de réussite pour 2021, l'archevêque de Libreville a dressé le bilan de l'année écoulée.

Le représentant des confessions religieuses n'a pas manqué de déplorer les inégalités sociales. Dans la même foulée, il est revenu sur la dépénalisation de l'homosexualité. "(...) En parlant des familles, Monsieur le président de la République, celles-ci sont fortement menacées dans leurs mœurs par la question de la dépénalisation de l'homosexualité et de l'adultère, de même que par celle de la création d'un département genre chargé de la



Mgr Jean Patrick Iba-Ba, nouvel archevêque de Libreville, a représenté les confessions religieuses.

famille, de la jeunesse et des sports à la Primature. Nous demandons un débat sur ces questions qui nous préoccupent hautement", ajoute-t-il avant d'appeler à un réel dialogue. " L'histoire de notre pays est indissociable du rôle majeur des confessions religieuses dans le dialogue social et politique. Nous souhaitons que l'année 2021 soit une année de reconstruction et de dialogue franc et permanent avec l'ensemble des forces vives de la Nation au service du bien comme pour l'amélioration des conditions de vie de tous nos concitoyens et de développement intégral", a-t-il conclu.

Le sens de l'engagement républicain du chef de l'État

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

DANS son adresse, Mme Marie-Madeleine Mborantsou, présidente de la Cour constitutionnelle, a rappelé le serment prononcé par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, lors de son investiture à la magistrature suprême: "Je jure de consacrer toutes mes forces au bien du peuple gabonais en vue d'assurer son bien-être et de le préserver de tout dommage, de respecter et de défendre la Constitution et l'État de droit, de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge et d'être juste envers tous ". Par le rappel de ce serment, la présidente de la Cour constitutionnelle a voulu mettre en lumière la mission d'intérêt général au service de la Nation et du peuple gabonais que doit accomplir le président de la République. Ainsi, a-t-elle souligné, " en dépit des contingences sanitaires et économiques particulièrement éprouvantes, vous avez su, comme à l'accoutumée, faire entendre avec pertinence la voix du Gabon, à l'occasion de la tenue de nombre

de rencontres de haut niveau tant sur le plan régional qu'international". Lors de ces rencontres internationales, a-t-elle ajouté, les analyses du chef de l'État gabonais sur les sujets abordés étaient justes et ont constitué "une avancée significative dans la recherche des solutions concrètes et pérennes aux différents défis".

Parlant de la lutte contre la pandémie de Covid-19, Mme Mborantsou s'est félicitée de la démarche proactive du chef de l'État. Enfin, la présidente de la haute juridiction a terminé par la récente révision de la Constitution. " En votre qualité de garant de la Constitution et de l'État de droit, vous avez invité les pouvoirs compétents et particulièrement le Parlement à lancer une révision constitutionnelle tendant, entre autres, à combler les lacunes constatées par la Cour constitutionnelle relativement à la non-organisation des élections dans les délais constitutionnels et à la situation d'indisponibilité temporaire dans laquelle pourrait se trouver le président de la République".

Par les actes susmentionnés, Mme Mborantsou a salué " la



La présidente de la Cour constitutionnelle, Marie-Madeleine Mborantsou, lors d'une précédente cérémonie de présentation des vœux au couple présidentiel.

détermination et la résilience à respecter scrupuleusement l'engagement républicain" qu'Ali Bongo Ondimba a pris à travers le serment qu'il a prêté devant le peuple gabonais, donnant enfin rendez-vous à la prochaine audience de rentrée solennelle de sa juridiction, afin de tirer les enseignements qui en résultent et d'en dégager la portée.